



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des études d'administrateurs et mandataires judiciaires, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

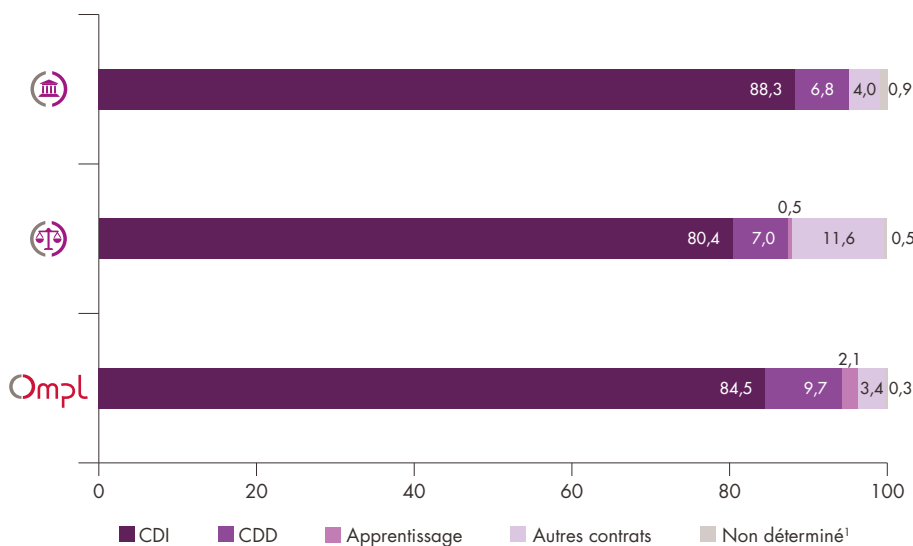
Le taux de CDI est très élevé (88,3 %) et supérieur à la moyenne du secteur. Hors CDD, les autres types de contrats (stagiaires, contrats aidés, ...) sont peu mobilisés.



### FORTES VARIATIONS DE LA PART DES CDD

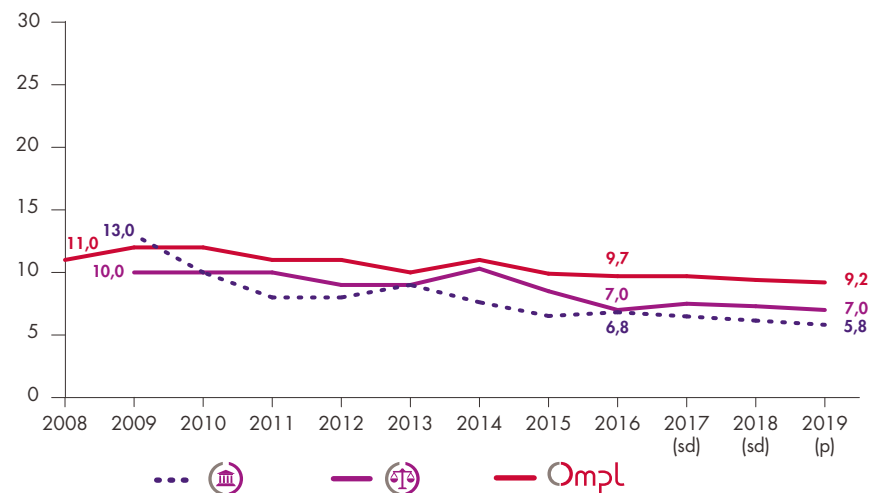
Au niveau de la branche, le taux de CDD connaît d'importantes variations et baisse jusqu'en 2016. (-7,2 points) Les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019 anticipent la poursuite de cette tendance.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

### Évolution du taux de CDD annuel (%)



sd: données semi-définitives — p: prévisions

Source: Insee, DADS 2008-2016, estimations.

1: non déterminé pour cause de secret statistique.

Secteur juridique

Branche professionnelle

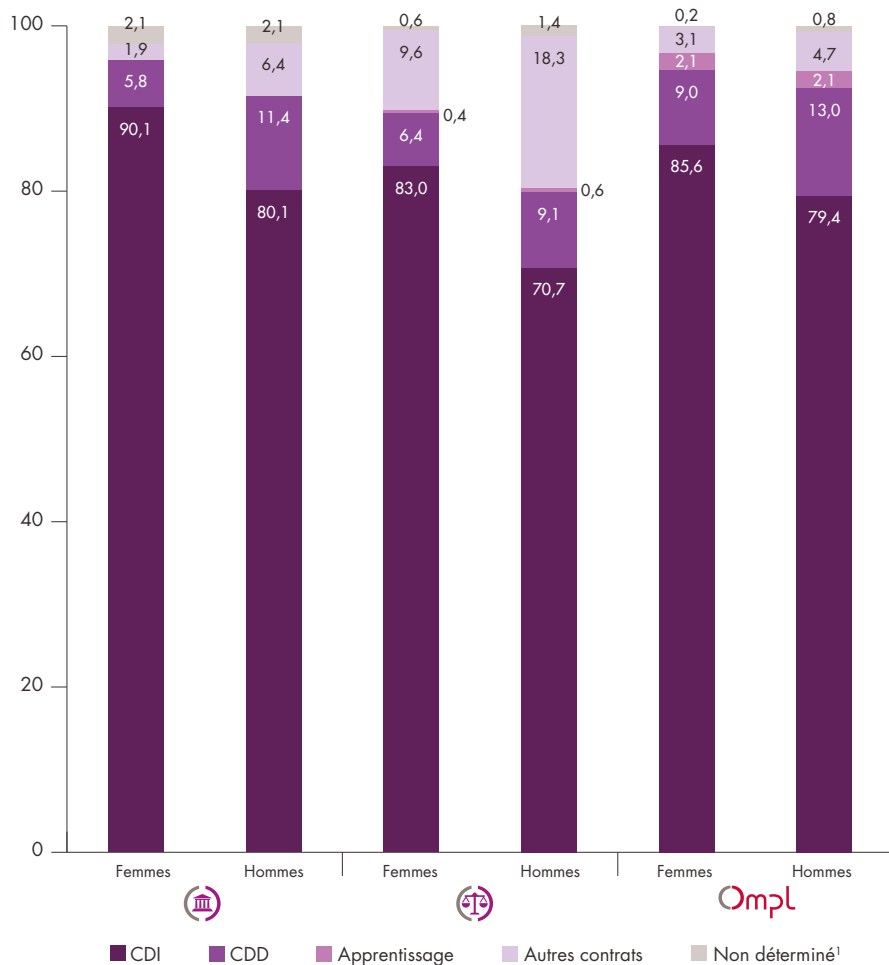
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



### CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes de la branche travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 5,7 points.

### Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

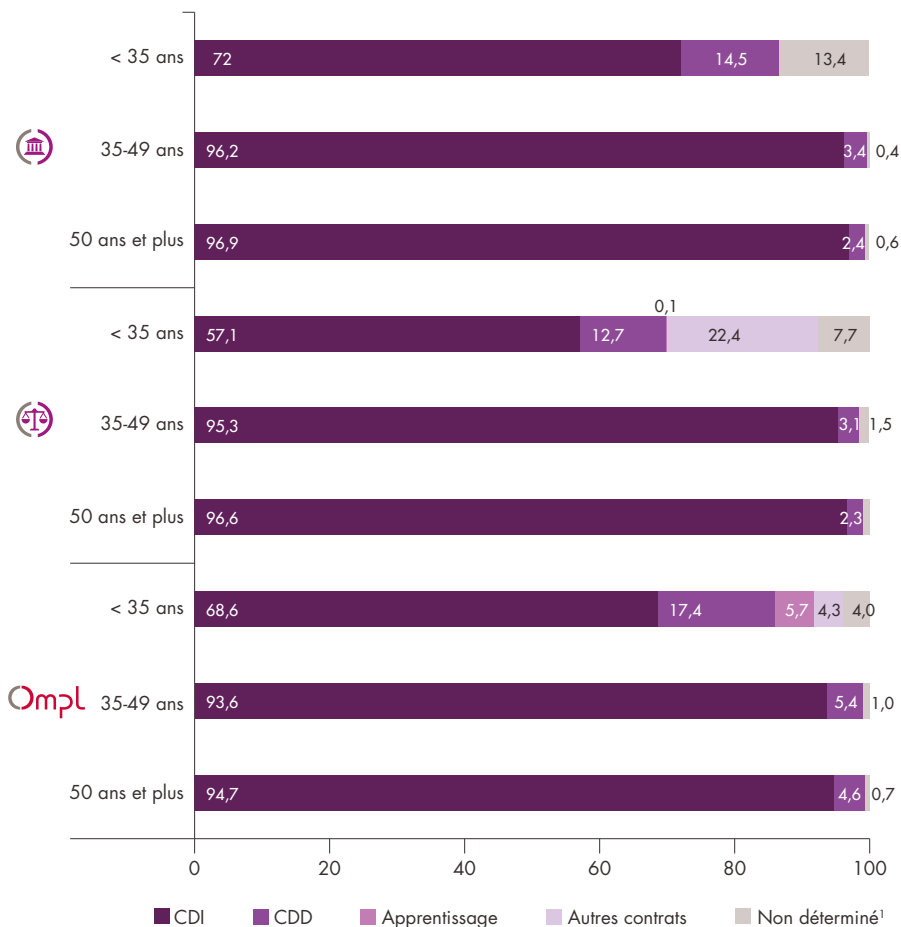
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

### Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.

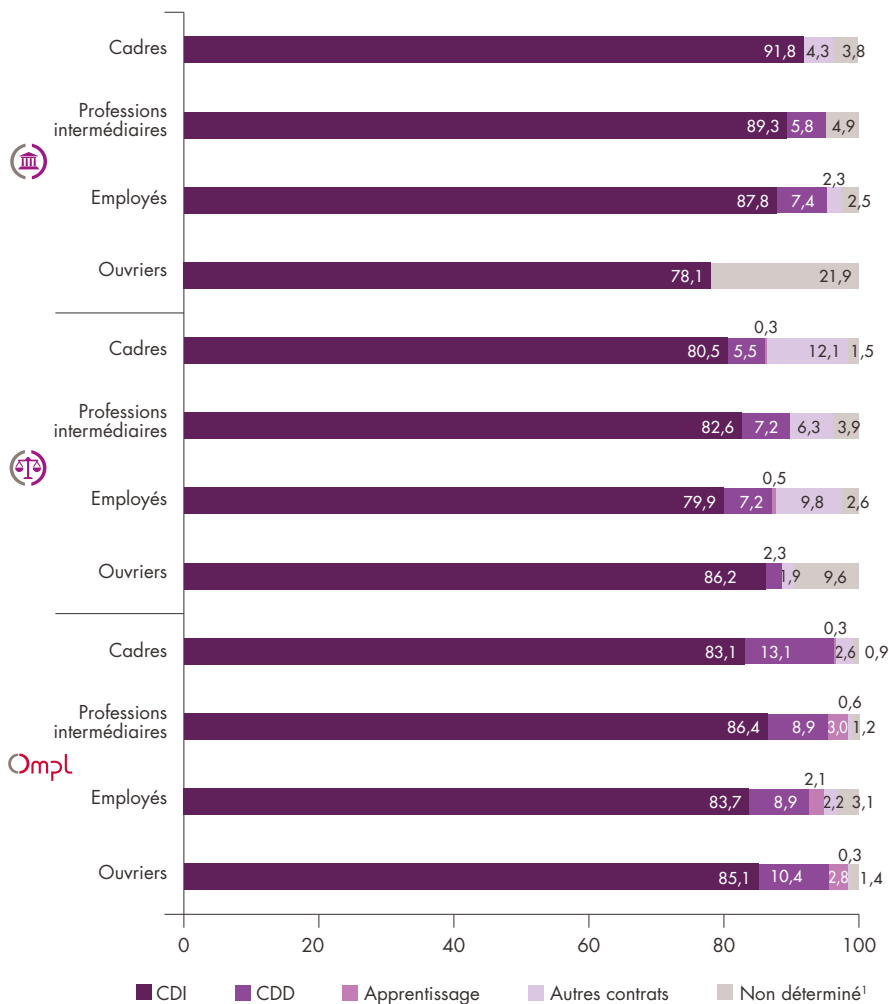


### NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau de la branche quelle que soit la catégorie sociale, le CDI est le contrat de référence.

Cependant, le recrutement en CDD est plus fortement mobilisé pour les employés.

### Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



### SIMILITUDES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés de la branche travaillant à temps partiel sont aussi souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet.

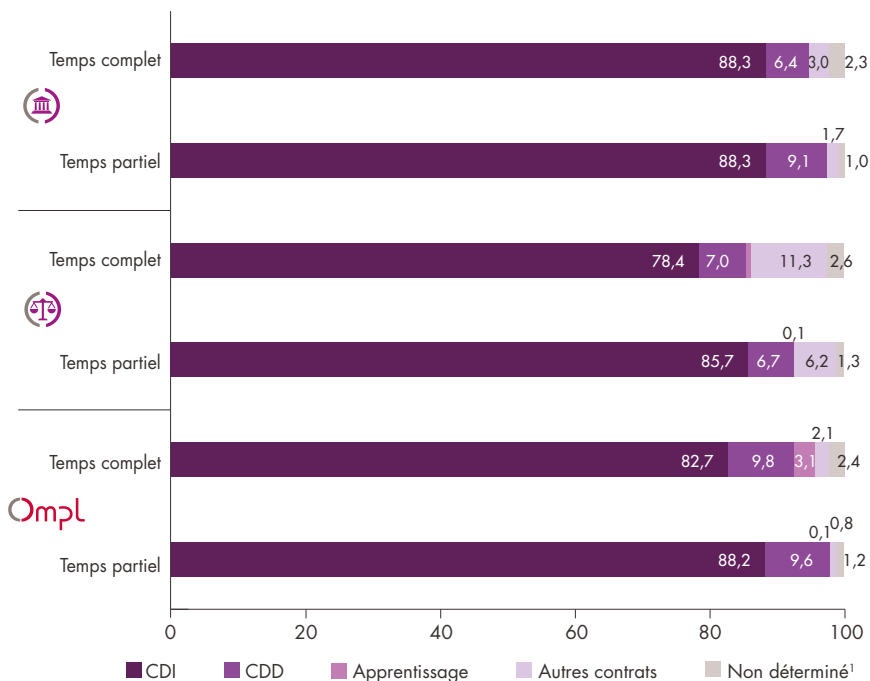


### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Les données disponibles montrent que la part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour l'Île-de-France (9,7 %) et minimale pour les Hauts-de-France (4,2 %).

### Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

### Taux de CDD par région (%)

Régions	(Paris)	(Moyenne)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	6,6	6,3	9,7
Bourgogne-Franche-Comté	ND <sup>1</sup>	6,1	9,1
Bretagne	5,9	5,7	11,1
Centre-Val de Loire	8,1	6,5	8,4
Corse	ND <sup>1</sup>	0,0	10,1
DOM	ND <sup>1</sup>	2,1	10,9
Grand Est	4,6	5,7	8,7
Hauts-de-France	4,2	6,2	9,0
Île-de-France	9,7	7,7	10,0
Normandie	ND <sup>1</sup>	6,7	9,5
Nouvelle-Aquitaine	7,6	7,4	9,9
Occitanie	6,3	5,9	10,3
Pays de la Loire	ND <sup>1</sup>	5,8	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,2	5,7	9,1
Ensemble	6,8	7,0	9,7

Source : Insee, DADS 2016.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.